RÉALITÉS DES COMMUNES

POINTS ABORDES

commune

Un état des lieux national
Le "Caring Community"
Le système de santé dans le Canton de Vaud
Réalisation d'une maison de santé dans une



UN ÉTAT DES LIEUX NATIONAL

PARTENAIRES DE L'ÉTUDE

- Association des Communes Suisses (ACS)
- ➤ Union des villes suisses (UVS)

927 communes suisses ont été interrogées via un sondage en ligne. 2'222 communes avaient été préalablement contactées par courriel et invitées à participer.

(624 communes en Suisse alémanique, 255 en Suisse romande et 48 en Suisse italienne)

CONCEPTS

- Plus de la moitié des communes possèdent ou prévoient de mettre en oeuvre leur propre concept ou un concept intercommunal de politique en faveur des aînés.
- Plus d'un tiers des communes s'appuient sur un instrument de pilotage cantonal.
- Ces lignes directrices cantonales sont plus souvent prises en compte pour concevoir la politique en faveur des aînés dans les grandes, moyennes et petites agglomérations que dans les communes rurales.

COLLABORATIONS

- Des organismes ou une personne responsable de la politique en faveur des aînés
 - > essentiellement dans les communes de Suisse alémanique.
 - présentes que dans une minorité de communes en Suisse romande et en Suisse italienne.
- La priorité absolue va aux soins et à l'encadrement, ainsi qu'à l'intégration sociale et la participation à la société.
- La coopération entre les communes et les prestataires privés est importante.
- La population n'a que peu de possibilités de participer activement au développement de la politique en faveur des aînés.

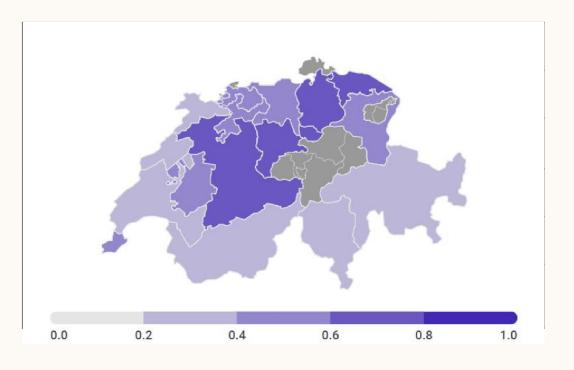
LES BESOINS D'ACTIONS POLITIQUES

- Les communes identifient un important besoin d'actions politiques dans les domaines:
- > du logement
- > des transports publics
- > de la mobilité
- > des prestations en santé et de soutien

INDEX GLOBAL DE LA POLITIQUE FAVORABLE AUX AÎNÉS

Calcul basé sur quatre dimensions de la politique favorable aux aînés (baséesurStremlowet al. 2018):

- •Utilisation d'instruments de pilotage
- •Ressources pour la politique favorable aux aînés
- •Possibilités de participation pour les aînés
- •Mise en réseau de la politique favorable aux aînés





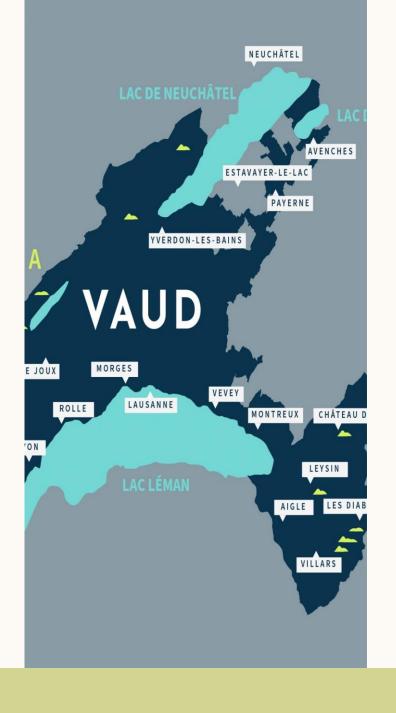
CARING COMMUNITY

Thomas Klie, ancien directeur du Centre pour l'étude de l'évolution de la société civile à l'Université évangélique de Fribourg-en-Brisgau, décrit le modèle de caring community de la manière suivante:

« Une prise en charge, un soutien et des soins qui sont au centre de la société et donc ancrés politiquement là où vivent les gens, autrement dit dans les villages, les quartiers, les villes et les régions. On ne peut ni ne doit les déléguer tout simplement à une assurance ou s'en remettre aux seules familles, qui sont souvent proches de l'épuisement. »

Thomas Klie insiste également sur le fait que le «vivre ensemble» et le «souci de l'autre» doivent retrouver leur place dans notre société. Dans ce contexte, les communes doivent assumer un rôle de coordination en créant des conditions qui permettent aux gens, même fragiles, de vivre une existence agréable et aussi indépendante et autonome que possible.





LE CANTON DE VAUD

COMMUNES

Dans le Canton de Vaud, la question de la santé publique au sens large est clairement en mains cantonales. Dans le rapport sur la politique de santé publique du Canton de Vaud 2018-2022 le terme « Communes » n'apparaît qu'épisodiquement, comme par exemple:

«Elles contribuent par certaines actions à promouvoir la santé par exemple, en favorisant l'émergence de quartiers solidaires et intergénérationnels, en développant des pistes cyclables ou en repensant l'aménagement du territoire. »

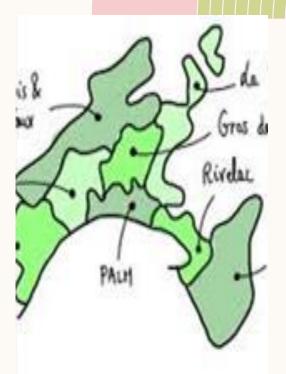


CARING COMMUNITY ET PDCN 2025

Une des thématiques du PDCn:

> Des services efficients et équitablement répartis répondant aux besoins de la population.

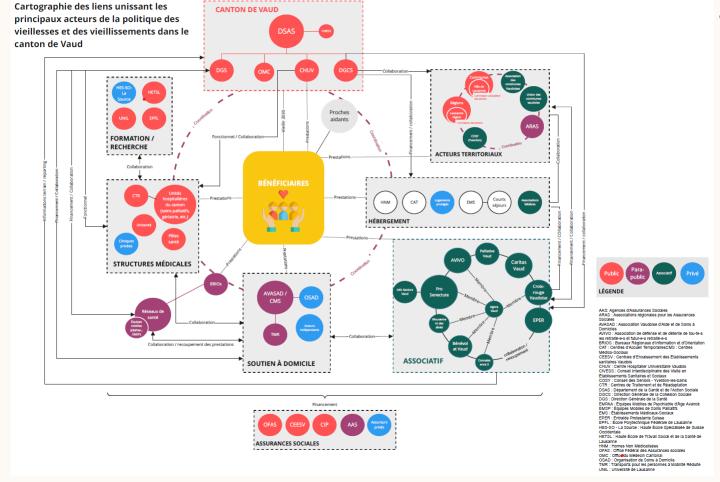
«Il serait intéressant de saisir l'opportunité de la révision de PDCn afin de porter le sujet du «caring community» au niveau du territoire.»

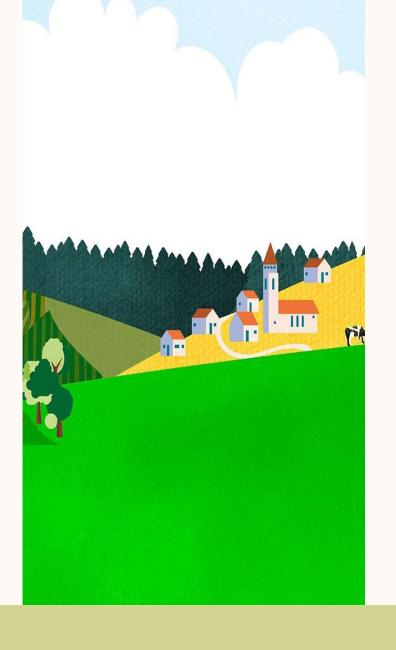


COMPLEXITÉ ORGANISATIONNELLE

Toute forme de mise en réseau et d'intégration présuppose que l'on sache où et comment se renseigner sur les offres et prestations pouvant répondre aux différents besoins et que cette information soit facilement accessible au grand public et aux personnes en quête de conseils comme aux professionnels des différents secteurs.







RÉALISATION D'UNE MAISON DE SANTÉ DANS UNE COMMUNE

MAISON DE SANTÉ

Dans le contexte du proche départ à la retraite du médecin généraliste établit sur la commune, souhait des autorités de mettre en place une maison de santé afin :

- D'amélioratier de l'accès aux soins de santé régional et de renforcer l'infrastructure médicale
- De réduire la congestion des urgences des hôpitaux/Réponse aux besoins spécifiques de la communauté/contribution à la maîtrise des coûts de santé à long terme
- D'améliorer l'attractivité de la commune

COORDINATION MEDECINS - COMMUNE

Avec l'approbation du médecin cantonal, plusieurs échanges coordination entre les médecins et la communede afin de permettre

- D'initier l'activité médicale
- De débuter et cultiver un partenariat avec les acteurs déjà en place
- D'opérer une transition médicale douce et progressive
- De disponibilité sur place pour le suivi des travaux de la future Maison de Santé

CONSTATS POSITIFS

- Convergence d'intérêts entre des médecins généralistes et une commune
- Transition concertée entre le médecin généraliste déjà en place et les médecins généraliste qui souhaitent s'établir
- Prise de contact avec les différents acteurs dans le domaine de la santé au niveau régional
- Programme d'intérêt public complémentaires à ceux déjà existants

CONSTATS NEGATIFS

- Prise de contact avec les différents acteurs dans le domaine de la santé au niveau régional complexe à définir
- Montage financier complexe à établir
- Elargissement de la programation de la maison de santé avec par exemple des logements adaptés complexe en terme de procédures d'aménagement du territoire

MERCI DE VOTRE ATTENTIO N

Chantal Weidmann Yenny
Présidente de l'Union des Communes
Vaudoises